

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2025

Les Artistes Visuels de Sherbrooke (AVS)

Dimanche, 23 novembre 2025 à 9h30

Parc André Viger / Salle 102 de l'Édifice Jean-Byrns

### Sont présents :

Lise Dupuis, François Hagquier, Kathleen Loignon, Lise Gilbert, Manon Duquette, Carole Dubuc, Diane Paris, Sylvie Girard, Thérèse Lortie, Pierre Longpré, Carole Desgagné, François Brisson, Danielle Guay, Marie-Josée Henri, Michel Desjardins, Berthin Binette, Manon Boudreault, Charles Spooner, Alex Guyon, Nicole Gilbert, Rino Camato, Claire Bureau, Mariette Chartrand, Dhaoui Tahar, Suzanne Boudreault, Joannie Langlois, Vincent Dubost, Loraine Regaudie, Jean-Guy Duquette, Robert Murphy, Sylvain Lamy, Thérèse Gariepy, Karol Vallée, Paul Morissette, Guy Labbé, Marie-Ève Plante, Jean-Noël Blanchette, Martine Fabre et Marie-Ève Cloutier un autre membre dont la signature est illisible.

### 1. Ouverture de l'assemblée

Manon Duquette, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte.

### 2. Vérification des présences

La secrétaire rappelle à l'assemblée ce que dit l'article 3.4 de nos règlements généraux adopté lors de l'AGA de 2023 concernant le quorum :

*“Le quorum de l’assemblée générale annuelle ou spéciale est constitué des membres présents dûment convoqués”.* L'avis de convocation a été envoyé le 24 octobre dernier.

La feuille de présence indique que 39 personnes sont présentes et cela constitue le quorum.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Lecture et adoption de l'ordre du jour. Le varia reste ouvert. Proposé par Berthin Binette et secondé par Karol Vallée

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 novembre 2024

Lecture et adoption du procès-verbal. Proposé par Marie-Ève Plante et secondé par Manon Duquette

### 5. Rapport des activités de la dernière année :

#### a) Rapport de la présidence par Manon Duquette

Je vais maintenant vous présenter notre conseil d'administration 2024/2025 :

- Moi-même, Manon Duquette, présidente
- Kathleen Loignon, vice-présidente et administratrice aux événements
- Lise Dupuis, secrétaire
- Lise Gilbert, trésorière

- François Haguier, administrateur des réseaux sociaux
- Carole Dubuc, administratrice formation

Dans quelques instants, chacun des membres du conseil d'administration vous présentera un résumé de l'année qui vient de se terminer ainsi que les projets et activités prévus pour l'année à venir.

Pour ma part, voici les faits saillants de la dernière année :

Depuis le début de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à douze reprises, soit environ une fois par mois. Cette régularité témoigne du dynamisme de notre organisation, du nombre grandissant de nos membres et du volume d'activités et d'expositions que nous soutenons.

Le Comité de sélection, pour sa part, a tenu quatre rencontres — en janvier, avril, juillet et octobre. Nous avons reçu un total de 25 demandes d'adhésion, dont 17 ont été acceptées. Ce chiffre démontre l'intérêt croissant envers notre association et la reconnaissance du sérieux de notre démarche artistique.

Grande nouveauté cette année : nous avons célébré nos bénévoles en grand lors d'une soirée au chic **Vice Private Lounge**. Ce fut une soirée mémorable, conviviale et festive, agrémentée de vin et d'un goûter, où nous avons pu exprimer toute notre gratitude envers ceux et celles qui nous épaulent tout au long de l'année.

J'aimerais également prendre un moment pour saluer la mémoire de notre collègue et artiste Fiona Lortitch, décédée le 2 juin dernier. Membre de notre association depuis 2021, elle laissera le souvenir d'une personne engagée et passionnée.

Afin de faciliter le fonctionnement de notre association, nous souhaitons dresser une liste de personnes prêtes à donner un coup de main ponctuel pour certaines tâches ou pour agir comme porteurs de dossiers. Kathleen vous en parlera plus en détail lors de son rapport.

Travailler ensemble, partager notre passion et unir nos forces demeurent au cœur de notre mission. Toutefois, pour que notre association continue de grandir et de rayonner, nous aurions besoin que davantage de membres s'impliquent concrètement. Votre soutien, qu'il soit ponctuel ou régulier, est essentiel pour alléger la charge du conseil d'administration et assurer la vitalité de nos activités. Cette solidarité, présente dans chacun de nos événements, est la clé de notre réussite collective. Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre association un lieu vivant, inspirant et rassembleur.

Je vous remercie sincèrement de votre écoute et je cède maintenant la parole à mes collègues pour la suite de la présentation.

Manon Duquette, présidente

#### **b) Rapport de la trésorerie par Lise Gilbert**

Lise G. présente le rapport que les membres ont reçu par courriel, le 17 novembre dernier.

Elle demande si quelqu'un a des questions. Aucune question. Elle mentionne que si quelqu'un veut consulter les documents, ils sont disponibles ici-même.

### c) Rapport - Événements par Kathleen Loignon

Cette année, notre association a connu une très belle saison, riche en activités et en rencontres. De mars à août nous avons présenté trois expositions collectives à Sherbrooke, qui ont permis de mettre en valeur le talent et la créativité de nos membres.

La première, Viens jouer "De ART", au Pavillon Fernand-Lambert dans le secteur Rock Forest, a réuni 21 artistes, généré 12 ventes et accueilli plus de 100 visiteurs. Une belle façon de lancer l'année ! Ensuite, le Carrefour en Art, réalisé en partenariat avec le Carrefour de l'Estrie, nous a permis d'exposer les œuvres de 26 artistes au cœur même du centre commercial, tout en offrant au public un atelier de création de cartes pour la fête des Mères, une activité conviviale et ouverte à tous. L'événement a connu un excellent achalandage, généré 28 ventes et offert une visibilité exceptionnelle à nos artistes. Une belle activité familiale qui a su allier création, rencontre et diffusion artistique avec beaucoup de succès. Puis, Reflets d'Arts, présenté au Pavillon Armand-Nadeau au cœur du parc Jacques-Cartier, a consolidé sa place dans le calendrier officiel des événements de la Ville de Sherbrooke. 26 artistes, 13 ventes et plus de 300 visiteurs : un événement marquant de notre année !

Malheureusement, l'exposition de petits formats prévue n'a pu avoir lieu cette année, faute de disponibilité de locaux. Cette situation nous amène à amorcer une réflexion sur la diversification de nos lieux de diffusion, au-delà des espaces municipaux actuellement accessibles. La Bibliothèque de Sherbrooke nous a renouvelé sa confiance envers l'association pour une troisième année consécutive, en accueillant six expositions en duo de mai à septembre —Ce partenariat demeure une belle vitrine pour nos membres et une présence continue dans la communauté. Au total, 12 artistes y ont exposé et 4 ventes ont été réalisées, ce qui est remarquable considérant que ce lieu est avant tout consacré à la diffusion plutôt qu'à la vente d'œuvres.

Cette année, nous avons également assuré la transition de la gestion de ces expositions durant l'été. Je tiens à souligner le travail remarquable de Marie-Ève Cloutier, sa grande disponibilité, son écoute et son professionnalisme, qui ont grandement contribué au bon déroulement de cette transition.

Malgré un contexte encore fragile pour le milieu des arts visuels, nos artistes ont su tirer leur épingle du jeu, nous pouvons être fiers des résultats obtenus : plus de 57 œuvres vendues, pour un total de plus de 7 500 \$. Ces résultats témoignent de la vitalité de nos artistes, de la qualité de nos expositions et de la force de notre association. Ensemble, nous faisons rayonner les arts visuels dans notre région, et ce, grâce à l'engagement et à la passion de chacun d'entre vous.

Merci à tous nos membres, partenaires et bénévoles pour leur précieuse contribution à cette belle année d'activités. C'est grâce à vous que notre association demeure vivante, active et inspirante.

---

Kathleen a ensuite parlé de l'implication des membres au sein de notre association. Une liste de petites tâches ponctuelles sera bientôt disponible dans un nouvel onglet sur notre

site internet. Sans aucune pression, les membres qui le désirent pourront indiquer s'ils souhaitent s'impliquer et pour quel genre de tâches ils le feront. Ceci dans le but de renforcer le lien d'appartenance et d'aider les membres du conseil d'administration qui sont eux-mêmes des bénévoles. De plus, comme le gouvernement a annoncé un budget 5 millions sur 3 ans et vu que cela inclut les festivals, il en restera très peu pour les arts et la culture d'ici. Si on veut que l'AVS demeure vivante il faut se serrer les coudes et travailler ensemble.

#### d) Rapport - Réseaux sociaux par François Haguier

François Haguier informe que la page Instagram a été fermée au printemps dernier pour cause de problèmes techniques et par sécurité.

La page Facebook publique compte plus de 2400 abonnés et pour les dix (10) derniers mois, nos publications ont générées plus de 125 000 vues. Il rappelle que la page publique est consacrée aux publications du c.a. pour la population en général mais que les membres peuvent inviter leurs parents et amis à aimer cette page.

Pour ce qui est de la page Facebook Groupe Privé des Membres qui compte 89 membres nous avons eu plus de cent (100) publications en 2025. Il rappelle que cette page sert pour les publications suivantes :

Pour le c.a. :

- Inviter à s'inscrire aux expositions
- Présenter les nouveaux membres et partager des photos des expositions.

Pour les membres :

- Trucs et astuces d'artistes
- Vente de matériel d'artiste
- Toutes informations d'ordre général pouvant servir aux autres membres
- Aucune affaire personnelle (vos expositions, vos ventes, vos toiles, etc...)
- Les publications doivent être autorisées avant publication.

#### e) Rapport - Ateliers et Formations par Carole Dubuc

Carole Dubuc donne les résultats du sondage de février 2025 ayant pour objet : *Qui sont nos membres?*

- 71% de femmes versus 29% d'hommes
- 54% ont 65 ans et plus; 19% ont entre 55 et 64 ans; 16% ont entre 45 et 54 ans et 11% ont moins de 44 ans.
- La peinture est le médium principal du groupe suivi de la sculpture, du dessin, de l'aquarelle, du pastel, de l'art numérique et de la photographie.
- Les motivations principales en tant qu'artiste visuel sont 37% faire connaître son art, 31% partager sa passion, 22% développer ses compétences et 10% vivre de son art.
- Les principaux services souhaités de la part de l'AVS sont dans l'ordre : les expositions, le soutien à la promotion, les ateliers technique, conférences sur le

milieu de l'art et le mentorat.

- Les répondants ont accordé une note de satisfaction de 4,56 sur 5 envers l'AVS. Un artiste devient membre pour partager des intérêts communs, joindre une communauté pour réseauter, se faire connaître et exposer et vendre ses œuvres.
- 67,2% ne souhaitent pas s'impliquer dans un comité pour plusieurs raisons différentes tandis que 32,8% accepteraient de le faire.

En ce qui concerne les ateliers et formations présentées tout au long de l'année, elles n'ont pas suscité l'intérêt attendu et spécialement celles présentées en visio-conférence. Les ateliers en présence ont eu la faveur un peu plus mais encore là, nous n'avons jamais pu obtenir le nombre minimal de participants. Une conférence a dû être annulée par manque d'inscription et une formation a été annulée par la formatrice pour raison familiale.

L'AVS a donc décidé d'abandonner la formule offerte cette année tout en reconnaissant que ses membres doivent avoir accès à des ateliers et des formations pour continuer à améliorer leur art et apprendre de nouvelles techniques. Elle propose donc un plan B pour 2026 :

**L'AVS devient une plateforme de diffusion** et met sa visibilité au service d'artistes et formateurs dans le domaine de l'art visuel pour faire la promotion de leurs ateliers et formations. Chaque formateur est entièrement responsable des ateliers et formations qu'il propose et affiche sur le site de l'AVS. Pour toute question ou demande d'information en lien avec ceux-ci, vous serez invités à communiquer directement avec le formateur.

Les dates et locaux, lorsqu'en présentiel, seront indiqués dans les descriptions de chacun des ateliers. L'AVS fera périodiquement la promotion de la page **Ateliers et formations** sur ses réseaux sociaux et/ou son infolettre. L'AVS ne fera pas spécifiquement de publicité pour chacun des ateliers et formations que vous pourriez offrir.

#### Tarifs :

20\$ par atelier ou formation\*

#### Gratuit pour les membres de l'AVS

\*Aucun remboursement de la part de l'AVS en cas d'annulation de vos activités.

La page *Ateliers et Formations* de notre site internet est déjà modifiée et fournit un complément d'informations ainsi qu'un formulaire qui est prêt à recevoir l'inscription des offres de formation.

#### Questions et commentaires des membres :

Karol Vallée dit que 9 participants sur 12 n'est pas un échec pour les ateliers en présence. Kathleen répond que les formateurs demandent un minimum d'inscriptions et que l'AVS a dû payer la différence quand il manquait de participants.

Michel Desjardins demande si le c.a aura un droit de regard sur les offres présentées? Manon précise que les formations devront être pour des arts visuels et qu'elle a déjà communiqué avec certains formateurs pour offrir notre plate-forme prête à être utilisée. Elle explique aussi que les offres devront être publiées un mois avant le début de la formation et la durée de publication sera de 4 mois pour éviter que des offres périmées soient toujours présentes sur le site. Kathleen L. dit que les membres et les gens en général qui cherchent des cours en trouveront sur notre site. Elle rappelle encore que les formateurs seront entièrement responsables de l'aspect organisationnel de leur offre de

services.

Michel Desjardins demande s'il doit être membre pour offrir une formation et Carole D. répond que non mais le fait d'être membre permet de profiter de ce service gratuitement.

Lorraine Regaudie demande si l'AVS va faire la publicité des ateliers et formations ou si on doit aller voir sur le site? Manon D. répond que l'AVS fera périodiquement une publicité globale invitant les personnes intéressées à se rendre sur l'onglet Ateliers et Formations de notre site internet pour prendre connaissances des offres. Martine Fabre souligne que les frais de 20\$ pour les formateurs non-membres ce n'est vraiment pas cher.

## 6. Ratification des faits et gestes du C.A.

Manon parle des actes posés par le conseil d'administration durant l'année :

- En mai, nous avons loué un entrepôt chez Géo Dubois à Rock Forest du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2025 et la Ville nous a consenti une subvention de 70% du coût pour nous aider à assumer cette dépense. Nous allons reconduire la location pour 2026 et nous ferons une nouvelle demande de subvention en février prochain.
- Nous avons ajouté l'onglet LOCATION sur notre site internet pour offrir nos cimaises aux autres organisations de la ville. Dans cet onglet, on y retrouve les informations concernant la fabrication des cimaises ainsi que le contrat de location. A date, nous avons loué nos cimaises à la Grande Virée Artistique en septembre dernier.
- On octobre, nous avons procédé au renforcement des pattes des cimaises qui risquaient de se tordre lors de la manutention et du transport.
- En novembre, nous avons modifié l'onglet Ateliers et Formations pour présenter notre plate-forme des formateurs.
- Côté publicité, nous avons acheté deux fois une demi-page dans Art Magazine. La première à l'été pour promouvoir notre organisation et dans le dernier numéro pour annoncer que nous avions des cimaises à louer.
- Finalement, dans nos pages Facebook, nous avons publicisé nos différentes expositions et activités et nous avons mis en valeur les nouveaux artistes qui se sont joints à nous.

Ensuite, la secrétaire a fait la lecture de la déclaration du conseil d'administration et demande un proposeur et un secondeur pour la résolution d'acceptation de la part de l'assemblée.

**Proposé par Nicole Gilbert et secondé par Jean-Noël Blanchette**

## 7. Amendement aux articles des règlements généraux

Les membres ont reçu la liste des règlements généraux que l'AVS désire modifier le 24 octobre dernier avec l'avis de convocation.

**Dispositions générales - Article 1.3 – Territoire de la Corporation.** La corporation agit et œuvre dans les limites du territoire de la région 05 de l'Estrie.

La modification proposée : La corporation agit et œuvre principalement dans les limites du territoire de la région touristique des Cantons de l'Est tout en acceptant des membres au-delà de cette région.

Après discussion, l'assemblée a trouvé que cette modification était inutile. La modification est rejetée à l'unanimité.

**Dispositions générales - Article 1.4 – Mission de la Corporation** - Regrouper les artistes visuels de la région afin de dynamiser et favoriser le développement de ses membres.

La modification proposée :

Regrouper les artistes visuels ([de la région](#)) afin de dynamiser et favoriser le développement de ses membres.

L'assemblée considère qu'étant donné que la modification à l'article de 1.3 est rejetée, la mention "de la région" doit être gardée. La modification est rejetée à l'unanimité.

**Les membres de la corporation - Article 2.2 - Conditions d'admissibilité** - Toute personne est membre de la corporation aux conditions suivantes : Avoir 18 ans et plus, avoir payé sa cotisation et s'engager à respecter les règlements présents et futurs de la corporation, satisfaire aux exigences du conseil d'administration chargé d'établir les critères. Chaque membre devrait participer à au moins une activité annuelle.

La modification proposée :

Toute personne est membre de la corporation aux conditions suivantes : Avoir 18 ans et plus, avoir payé sa cotisation et s'engager à respecter les règlements présents et futurs de la corporation, satisfaire aux exigences du conseil d'administration chargé d'établir les critères. Chaque membre devrait participer à au moins une activité annuelle et donner selon ses capacités et aptitudes, quelques heures de bénévolat à chaque année.

L'assemblée considère que l'expression 'devrait participer' suggère une obligation et induit peut-être aussi une sanction. Danielle Guay suggère d'utiliser le terme 'invite à participer' à au moins une activité annuelle et donner selon ses capacités et aptitudes, quelques heures de bénévolat à chaque année. L'assemblée se dit satisfaite et la modification est acceptée à l'unanimité.

**Les membres de la corporation Article 2.4 – Suspension et expulsion** - Le conseil d'administration peut, pour juste cause, suspendre ou expulser un membre par écrit. Le conseil d'administration doit donner au membre en cause la possibilité d'être entendu lors de l'étude de son cas. La décision sera finale et sans appel.

La modification proposée :

Le conseil d'administration peut, pour juste cause ([exemple: non-respect répété des consignes, violence verbale, dénigrement de l'association](#)) suspendre ou expulser un membre par écrit. Le conseil d'administration doit donner au membre en cause la possibilité d'être entendu lors de l'étude de son cas. La décision sera finale et sans appel. La modification est acceptée à l'unanimité.

**Le conseil d'administration - Article 4.1 – Composition** - Le conseil d'administration

se compose d'au moins cinq (5) membres actifs (en règle) de la corporation.

La modification proposée :

Le conseil d'administration se compose d'au moins cinq (5) membres, **dont une majorité doit être constituée de membres en règle de la Corporation. Il peut également comprendre des administrateurs externes, ne pratiquant pas les arts visuels, mais dont l'expertise ou l'implication contribue à la mission de la Corporation.**

La modification a été annulée à l'unanimité.

**Disposition générales – Article 5.2 – La vérification comptable** – Le conseil d'administration se réserve le droit de faire vérifier les états financiers par un vérificateur habilité à cette fin, s'il le juge nécessaire. Si l'assemblée des membres demande une vérification c'est une personne présente dans l'assemblée qui devra être nommée pour le faire.

La modification proposée :

Le conseil d'administration se réserve le droit de faire vérifier les états financiers par un vérificateur habilité à cette fin, s'il le juge nécessaire. Si l'assemblée des membres demande une vérification c'est une personne **qualifiée** et présente **ou non** dans l'assemblée qui devra être nommée pour le faire.

Après discussion et à l'unanimité, il n'y aura pas de modification à faire à l'article 5.2.

**Résolution AGA-2025-01 – Pour les articles (1.3) – (1.4) - (4.1) et (5.2) aucune modification ne sera faite.**

**Les modifications des articles 2.2 et 2.4 ont été acceptés avec les changements proposés.**

## **CHAPITRE 2 – LES MEMBRES DE LA CORPORATION**

### **Article 2.2 – Conditions d'admissibilité**

Toute personne est membre de la corporation aux conditions suivantes : Avoir 18 ans et plus, avoir payé sa cotisation et s'engager à respecter les règlements présents et futurs de la corporation, satisfaire aux exigences du conseil d'administration chargé d'établir les critères. Chaque membre est invité à participer à au moins une activité annuelle et donner selon ses capacités et aptitudes, quelques heures de bénévolat à chaque année.

## **CHAPITRE 2 – LES MEMBRES DE LA CORPORATION**

### **Article 2.4 – Suspension et expulsion**

Le conseil d'administration peut, pour juste cause (exemple: non-respect répété des consignes, violence verbale, dénigrement de l'association) suspendre ou expulser un membre par écrit. Le conseil d'administration doit donner au membre en cause la possibilité d'être entendu lors de l'étude de son cas. La décision sera finale et sans appel. La modification est acceptée à l'unanimité.

Proposé par Paul Morissette, secondé par Loraine Regaudie.

## 8. Projections pour la prochaine année

Le Calendrier des expositions 2026 est présenté par Manon D., présidente

### Dates et lieux confirmés:

- Mars: Viens jouer de Art / 28 février & 1<sup>er</sup> mars / Parc Central Rock Forest
- Novembre: Trésors Miniatures / 7-8 Novembre / Pavillon Armand-Nadeau

### En cours de programmation:

- Mai: Carrefour en Art / En négociation
- Août : Reflets d'art | Pavillon Armand-Nadeau à confirmer
- Bibliothèque Éva-Sénéchal : Les dates seront disponibles fin décembre 2025, début janvier 2026

Kathleen L. ajoute que Les Trésors Miniatures et Reflets d'art feront désormais partie du calendrier des événements récurrents de la ville de Sherbrooke et Viens Jouer De'Art le sera aussi l'an prochain. Cela fera en sorte que nos dates seront toujours réservées pour nous. Paul Morissette regrette que nous exposions toujours à Sherbrooke et suggère d'aller voir ailleurs tandis que Karol Vallée suggère qu'on s'installe dans une galerie comme celle de Cookshire-Eaton pour une permanence d'un mois. Ça nous permettrait d'être visible auprès d'une autre clientèle. Carole Desgagnés signale qu'il existe des galeries locatives à Montréal. Berthin Binette demande s'il existe d'autres associations d'artistes dans la région et suggère qu'on s'associe avec l'une d'elle. Pour sa part, Sylvain Lamy propose d'organiser un gros événement comme un congrès ou un symposium. Le conseil d'administration prend note de ces suggestions.

## 9. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

La secrétaire du c.a. n'étant pas en élection, se propose pour tenir à la fois le rôle de présidente et secrétaire d'élection et demande aux membres présents s'ils sont d'accord. L'assemblée accepte cette proposition.

## 10. Rapport du comité de nomination

La secrétaire du C.A. dit que le conseil d'administration compte six (6) membres et qu'il n'y a eu aucune démission ni aucun ajout. Trois (3) administrateurs ont terminé leur mandat et sont éligibles (s'ils le souhaitent) pour un autre mandat de deux (2) ans. Il s'agit de Kathleen Loignon, Lise Gilbert et François Haguier.

Il y a donc trois (3) postes à combler et s'ils sont comblés aujourd'hui, nous aimerions avoir une 7e personne au conseil d'administration pour 2026.

## 11. Élection des administrateurs

La présidente d'élection, Lise Dupuis, nomme les trois administrateurs sortants et leur demande chacun leur tour s'ils désirent se représenter.

- Kathleen Loignon et François Haguier refusent.
- Lise Gilbert accepte.

Lise D. demande si quelqu'un veut se présenter contre Lise Gilbert. Personne. Lise

Gilbert est réélue à l'unanimité.

La présidente d'élection conclut qu'il reste deux (2) postes à combler et qu'un 3e administrateur est souhaité. Elle demande alors si un ou des membres de l'assemblée désirent se présenter ou proposer une personne dans l'assistance.

Marie-Ève Cloutier se propose elle-même et elle est la seule à le faire.

Kathleen L. explique à l'assemblée que l'AVS pourrait solliciter des personnes non-membre afin d'aller chercher des compétences utiles pour la gestion de la corporation. A la suite de quoi, Jean-Noël Blanchette et Loraine Regaudie se proposent eux-mêmes pour faire partie du conseil d'administration.

La période des nominations est close.

La présidente des élections déclare donc que le conseil d'administration 2025-2026 sera composé de : Manon Duquette, Lise Gilbert, Lise Dupuis, Carole Dubuc, Marie-Ève Cloutier, Jean-Noël Blanchette et Loraine Regaudie.

Lise D. en profite pour passer deux résolutions nécessaires pour Desjardins et pour la ville de Sherbrooke :

**Résolution AGA-2025-02 - Signataires chez Desjardins**

**Que Manon Duquette, Lise Gilbert et Lise Dupuis soient encore les signataires autorisées à signer les documents chez Desjardins.**

**Proposé par: Paul Morissette**

**Secondé par: Karol Vallée**

**Résolution AGA-2025-03 - Représentante de l'AVS à la ville de Sherbrooke**

**Que Kathleen Loignon représente l'AVS auprès de la Ville de Sherbrooke et que Manon Duquette agisse comme substitut**

**Proposé par: Jean-Guy Duquette**

**Secondé par: Berthin Binette**

**12. Instruction de la part des nouveaux directeurs du C.A.**

Manon D. remercie les membres sortants Kathleen Loignon et François Haguier pour leurs bons services et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui sont Marie-Ève Cloutier, Loraine Regaudie et Jean-Noël Blanchette.

Les fonctions des nouveaux administrateurs seront définies lors du premier conseil d'administration qui aura lieu en décembre.

**13. Varia :**

**13.1 Activité de réseautage.**

Kathleen aimerait savoir si les membres de l'AVS sont intéressés à participer à des soirées réservées au réseautage? Le résultat est unanime car presque tous ont levé la main avec enthousiasme. Kathleen va donc demander à la Ville de nous allouer un local pour tenir ce genre d'activité et les membres seront tenus au courant du résultat de sa démarche.

Dans un autre ordre d'idée, Michel Desjardins suggère que lors d'une exposition, les membres échangent une œuvre avec un autre artiste. Il dit qu'il le fait depuis quelque temps et qu'il encourage cette pratique car si on n'a rien vendu, on à le plaisir de revenir à la maison avec l'œuvre d'un ami artiste.

Avant de terminer, Manon Duquette invite les membres à partager un gouter préparé par Lise Gilbert et à commencer à pratiquer le réseautage

#### **14. Levée de l'assemblée**

Levée à 11h00

Proposé par Loraine Regaudie et secondé par Danielle Guay

Rédigé par Lise Dupuis

Présidence de Manon Duquette